



fédération des associations
d'étudiant-e-s de l'Université
de Lausanne

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DELEGUÉ-E-S DE LA FAE du 4 mai 2020, 18h00, sur discord (Covid-19)

Les membres du Bureau (exécutif) de la FAE sont :

Léa Pacozzi (co-présidente ad interim), David Raccaud (co-président), Niels Rohrer, Loïc Pillard, Viktor Gradoux, Eleonora Shihab, Nina Bidet, Matthieu Gisler, Federico Seragnoli

Secrétaire générale : Pauline Mottet (PV)

Secrétaire comptable : Benjamin Souane

La séance commence à 18h05.

Formalités

Scrutateurs : Nelson et Nathanaël

On a le quorum (plus de 10 délégué-e-s et plus de 5 associations représentatives)

AEL

HEC

AEML

AEGE

AESC

AETSR

AESSP

ODJ : Pas d'opposition active

Crise COVID19

Léa : Un budget de CHF 45'000 a été voté en début d'année, le règlement nous demande de passer par l'AD pour aller au-delà de ce budget.

Nathanaël : On en est où sur les CHF 45'000.- ?

David : A CHF 45'000.-.

Nathanaël : On peut proposer un autre moment ?

David : On pense que les 6000.- devraient suffire jusqu'à la fin du semestre, et le fonds d'urgence est là pour compléter. Tu peux proposer un autre montant si tu le souhaites.

Vote

Acceptez-une rallonge de CHF 6'000.- pour le fonds de solidarité étudiant :

21 pour, 0 contre, 1 abstention

Préalable Unil

Romain : Vous avez reçu ma proposition à 15h30. L'université est revenue en arrière sur certains points, en particulier les propédeutiques. L'université a contacté les futurs étudiants qui passeront l'examen préalable (ceux qui veulent rentrer à l'université qui n'ont pas de maturité gymnasiale, leur permet de rentrer dans une faculté spécifique). Chaque faculté a ses propres examens et ils sont différents. Les étudiants préables qui ont normalement les examens en juin et les rattrapages en août ont appris que leurs examens seraient en août et les rattrapages une année plus tard. Une pétition a été lancée. La majorité des étudiants vaudois qui préparent les examens sont dans ces écoles. Les étudiants sont en grande difficulté parce qu'ils n'ont pas forcément prévu dans leur parcours de vie d'attendre une année supplémentaire en cas d'échec. D'où les propositions que je fais ensuite :

2 revendications principales :

- 1) Les rattrapages n'ont pas lieu un an plus tard, mais en janvier 2021 plutôt qu'août 2021
- 2) Sous certaines conditions, notamment des échecs légers, on permet aux élèves qui ont raté de pouvoir commencer l'université en conditionnel. Les étudiants seraient ainsi fixés à l'hiver 2021.

David : La position du Bureau est qu'on réalise l'importance de soutenir l'accès à l'université et notamment par ces préables. Ça représente peu d'étudiants. On propose d'entrer en matière par rapport aux propositions soulevées par Romain mais en nous laissant la marge de manœuvre pour discuter avec la Direction, donc sur la promotion conditionnelle et la possibilité de rattraper en janvier. Après sur les conditions de l'échec léger on propose de se baser sur ce que propose Romain dans son mail mais que ce soit pas dans la revendication en tant que telle mais dans la partie argumentation ensuite.

→ Ouvrir une session de ra

→ rattrapage en janvier et passage conditionnel sous certaines conditions.

Romain : ça me convient complètement, je préfère que vous alliez s'riez qqch vous à préciser exactement. Je regrette de la part de l'université qu'il y ait pas eu de communication publique et je voulais savoir si qqch sera publié pour aussi permettre de donner des nouvelles à des gens qui ont signé la pétition.

David : c'est clair qu'on communiquerait et on ne ferait pas les démarches seules, mais avec toi et aussi en discuter avec le gymnase du soir et l'école prép.

Hanna (AETSR) : la revendication de base c'est quoi en fait ? Les faire passer directement à l'université ?

David : les étudiants qui ratent dans certaines conditions et qui ne peuvent pas rattraper en août comme d'habitude, puissent avoir une promotion cond donc commencer la première et rattraper en hiver pour pouvoir continuer.

Hanna : pour avoir été dans ce cas, j'ai fait les préables et j'ai dû attendre une année pour repasser, et le directeur de la prép recommande d'attendre une année pour refaire l'année manquante. Il est assez intransigent sur la question. Je ne sais pas si vous avez pu discuter

avec eux de cette question. Je pense que c'est pas une super idée de faire passer les gens en conditionnelle, on risque de passer une année sans réviser son examen et se dire qu'on est déjà à l'université donc c'est tout bon. Il y a des soucis de discipline et ça risque de surcharger l'université en terme de nombre. Je suis un peu tiraillée par cette question. Ce sont pas encore des étudiants de l'université donc je vois pas pourquoi la FAE devrait s'en occuper.

David : alors on les représente pas formellement c'est vrai, mais ça va dans les buts réels de la FAE qui se bat pour l'accès aux études supérieures et rendre l'accès à l'université plus difficile va à l'encontre des principes qu'on défend. On ne les représente pas aujourd'hui mais certainement demain et leurs droits d'entrée à l'université doit être défendu par la FAE. C'est plus ou moins inscrit dans nos buts et nos statuts.

Fanny : on a une idée dans les chiffres du nb d'étudiant qui font ces rattrapages tout de suite sans attendre une année complète ?

Romain : je n'ai pas les chiffres, mais je dirais que se battre pour 20 ou 200 pour moi c'est pas la question du nombre qui compte. Je peux pas encore dire que les écoles se positionnent de manière officielle mais l'école prép semble aller dans ce sens. Il y a deux cas de figure, des gens peuvent rater tous les examens donc 5/5 mais d'autres pourraient n'en rater qu'un. Il s'agit de toucher les étudiants qui auraient repassé en août si ça avait été possible donc leur permettre de s'en sortir. S'ils ont des examens en janvier ils devront assumer jusqu'à 2 examens de prélab plus les examens universitaires. Certaines fac ont peu d'exams en janvier et pourraient se concentrer sur leurs révisions pour leurs examens prélab. L'idée est vraiment d'offrir les rattrapages en janvier comme une chance mais en laissant la possibilité de rattraper en août aussi s'ils le souhaitent.

Lara : avec l'AEL on a eu des rencontres avec le décanat, on nous a parlé des étudiants prélab et nous ont dit que vont faire ce que propose la direction car ça se compte sur les doigts d'une main les personnes concernées. Mais je vois pas le négatif de laisser aux étudiants le choix de passer les rattrapages en août ou janvier.

Yusuf : j'ai fait aussi prélab., de mon souvenir la direction de la prép conseillait de refaire en août si l'échec était léger, sur les 90 élèves qui ont passé il y avait une vingtaine de personnes dans ce cas. La majorité repassaient pour échec léger et arrivaient à réussir. Je pense que laisser la possibilité à ces élèves qui n'y peuvent rien de la situation et qui doivent attendre une année complète pour un demi point, le fait de leur laisser la possibilité serait un coup de pouce important et nécessaire.

Cléo : on est tous capables de comprendre qu'on peut rater un ou deux examens pour peu, c'est important de laisser la possibilité aux étudiants surtout qu'ils doivent souvent se financer, ont déjà pris du temps supp pour accéder à l'université, etc. Les prélab ca concerne peu d'étudiants, on ne pourrait pas proposer des solutions de rattrapage dès septembre ?

Romain : quand on dit août oui c'est la session d'automne donc août-septembre.

Nedjma : le premier semestre pour n'importe quelle fac c'est énormément de matière. Pour une telle proposition j'aimerais savoir le nb de gens concernés. Ce serait pas plus frustrant que les gens réussissent les examens de premier semestre dans leur fac mais seraient amenés à rater ces examens préalables ? En médecine il y avait un système de passage en conditionnelle et pas mal de gens réussissaient la troisième mais avaient un échec déf en deuxième donc c'est dur à gérer au niveau des recours et des décisions des décanats.

Nath : on est plus sur une question de principe d'offrir la même disposition que d'habitude. Par rattrapage à la frustration dont par Nedjma, ils pourront vivre avec je pense si ça arrive.

Hanna : c'est le risque de faire des plans pour une année complète et de devoir revenir en arrière, par exemple pour des demandes de bourse etc.

David propose de clore la liste de parole.

C'est vrai que ça pose des questions mais à situation exceptionnelle mesure exceptionnelle. Bcp ne vont pas forcément prendre cette option même si elle existe.

Romain : c'est vrai que c'est important notamment pour ceux qui touchent une bourse et que rater au premier semestre ferait qu'une situation spéciale arrive et j'imagine que le canton demanderait un remboursement. On peut peut-être trouver des mesures exceptionnelles au vu de la situation. On aura tout loisir de se poser cette question le moment venu. C'est aussi frustrant d'attendre une année complète pour repasser des examens sans savoir si on les réussira ou pas. Les écoles pourraient se mettre à disposition pour un coup de pouce avant les rattrapages. Je m'engage aussi à faire ce travail auprès de l'école pour me battre par rattrapage à ça mais c'est moins du ressort de la FAE.

- Vote :

Acceptez-vous que la FAE engage des discussions pour une promotion conditionnelle des étudiant·e·s en préalable en rattrapant les examens ratés en janvier ?

18 Pour, 1 Contre, 1 Abstention

(15')

- **Taxe d'étude**

- **Présentation de la situation par Poule – On avait envoyé un mail fin mars pour poser la question d'éventuelles discussions au sujet d'un remboursement partiel ou total de la taxe. On ne connaissait pas encore tous les ajustements et décisions prises par l'unil face à la situation actuelle. Sans réponse de la part du DJFC (Cesla Amarelle), on a contacté l'Unil. On vient d'avoir une réponse des deux en même temps.**

De Perrot : la Direction n'a pas eu de discussion sur cette question avec le DJFC. Relève de la décision du conseil d'état. L'Unil a fait le max pour assurer le semestre et les examens.

Amarelle : comprennent les difficultés des étudiants, mais unil a tout mis en œuvre pour assurer le semestre et sa validation. Les prestations d'enseignement sont fournies. Le fonctionnement institutionnel n'est pas réduit, au contraire. On ne peut pas tout arranger vu la situation, l'unil fait au mieux. Réponse claire, qui n'appelle pas à la discussion.

On n'avait pas fait de revendication, on avait demandé si des discussions étaient en cours.

David : Position du bureau, on n'a pas demandé expressément de remboursement parce qu'on attendait l'évolution de la situation et voir ce que l'université allait mettre en place. Notre position est que tout le monde paie la même taxe d'études malgré les revenus de ses parents etc donc pas la même charge financière pour toutes les familles, on s'est dit que se faire rembourser une taxe n'avait pas la même valeur pour les étudiants les plus riches et les plus pauvres. On pourrait pas redemander la taxe dans son ensemble puisqu'une partie va aux différents services. On ne demanderait donc un remboursement partiel. L'unil et le canton ont dégagé bcp de moyens à travers le sasme qui donne plus vite et plus rapidement, ainsi que le fonds d'urgence de la FAE. On estime qu'on n'est pas tous égaux face à cette crise, pour certains 200 ne changent rien pour d'autres tout. Au vu des services sociaux plus complets en particulier alimentés par les taxes d'études.

Romain : je trouve un peu dommage cette position du bureau. On pourrait avoir cette logique inverse mais dans un moment on aura la question de ce qu'est le devenir de cette taxe. On devrait être en faveur de sa suppression et travailler les budgets de l'unil sans avoir besoin de cette taxe. On a eu bcp de services auxquels on a pas eu accès : bibliothèque, resto, alternatives pour réviser. On a quand même une baisse des activités, on a subi les problèmes de webix, on a dû taper du poing dans différents cours et facultés, on n'a plus d'impression. Je trouve dommage de pas au moins défendre un remboursement partiel.

Cléo : je pense quand même que ça a été un travail phénoménal pour les admin, les secrétariats etc pour s'adapter à la situation. Pour moi la taxe permet de faire avancer l'administration qui a été maintenue. J'irais plutôt dans le sens de la FAE.

Nath : on paie la taxe pour des services différents quoique pas similaires mais pas forcément équivalents. Les étudiants ont des services comme le sasme me semble plus sens que de rembourser tous les étudiants qui n'en ont pas forcément besoin.

Romain : oui il y a eu des services d'aide financière et ça aide les étudiants précaires, mais la taxe n'a rien à voir. L'aide aura de toute façon lieu. C'est un coup de pouce pour tous les étudiants qui ne rentrent pas forcément dans les critères mais ça veut pas dire qu'ils n'en ont pas besoin. Il ne faut pas mélanger les deux. Les aides d'urgence sont assurées quoiqu'il arrive. 2,4% c'est très peu. Le canton peut aussi libérer bcp d'argent pour l'université. Cette taxe est injuste et on ne devrait pas trop la défendre.

Léon : il y aura pas d'augmentation de budget de l'état de vaud, un certain ministre (des finances ?) cherche plutôt à réduire les fonds pour l'unil. Il faut pas trop espérer du côté de l'état de vaud.

Nath : c'est sur un remboursement total ou partiel ?

David : si vous acceptez d'entrer en matière on fera une deuxième question.

- Vote

La FAE doit-elle revendiquer un remboursement des taxes d'étude ?

10 Pour, 8 Contre, 2 Abstention

La majorité absolue était à 11 oui donc nous sommes sur un non.

→ la Fae ne reformulera pas de revendication supp pour un remboursement des taxes d'études.

(15')

- Examens présentiels en août

- Présentation de la situation : on voit les assoc représentatives toutes les deux semaines environ. Notre dernière rencontre la semaine passée nous a permis de discuter bcp des problématiques de présentiel en aout, notamment le fait de ne pas avoir de possibilité de rattraper en aout pour les premières années. On a passé en revue le cas de quasi toutes les fac, on est arrivés à la conclusion que c'était mtn aux assoc de fac de négocier les prochains détails qui leur sont propres. On n'a pas demandé à la FAE de faire remonter des choses auprès la Direction. Il reste une grande question c'est l'absence pour les personnes en aout de pouvoir travailler, accentué par la crise Covid, et la crise économique qui suivra potentiellement. La question financière va être un gros problème. On discute avec le SASME, la Direction et le canton pour débloquer des fonds supp pour les étudiants qui ne pourront pas travailler cet été. Notamment la possibilité de donner de l'argent cet été ce qui ne se fait pas normalement, et donner des bourses plus conséquentes l'année académique prochaine. On a bien l'intention de travailler fermement là-dessus pour éviter trop de précarité pour l'année suivante.

Cléo : peut être une bonne idée de proposer un fonds pour ceux qui travaillent habituellement l'été. Sur quelle base créer ce fonds et qu'est-ce qui viendrait le renflouer ?

David : ce serait pas lié exclusivement à ceux qui pourraient travailler ou pas l'été mais que le SASME puisse élargir ses critères d'octroi et pouvoir donner en juillet août aussi. Le SASME a encore un peu d'argent, l'unil mettrait de l'argent et des demandes seraient faites au canton et auprès de fonds privés.

(10')

Divers

David :

- Démission Federico, remerciement pour son travail, Léa coprésidence ad intérim. Une élection doit à notre avis se faire plutôt de manière présentielle sauf si pas d'autre solution, donc on a essayé de décaler ça.

- AD présentiel en mai, en cours de discussion sur possibilité et date. On vous tient au jus. Donc pas d'apéro après.

- FU -> rallongé et possibilité de le resoliciter. La durée de l'ordonnance était jusqu'au 30 avril, on l'a renevoilé jusqu'au 31 mai et on donne la possibilité de le solliciter une deuxième fois au vu de la situation qui dure.

Nelson : on a une pétition qui a été lancée en HEC basé sur le fait qu'il y ait pas de rattrapage pour les premières années. Demande que les gens qui ont raté en automne puissent les rattraper . A été présenté à la Direction et refusé. Explorent la possibilité de comence la session plkus tôt et d'avoir une mini séance de rattrapage en aout mais semble peu

probable. On a eu contact avec lui et on a relayé sa pétition. On pense pas que ça fera de différence. On l'a eu au tél cet aprem et on a réglé ça avec lui.

La séance est levée à 19h21